

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conditions de réservation

• La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

• La réservation ne lie le camping, que si le camping les a acceptées, ce que le camping est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, et les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

• La réservation d'un emplacement de camping ou d'un hébergement localif est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation à un tiers sans le consentement préalable du camping.

• Comme le précisent la brochure et le site internet du camping, chaque emplacement ou hébergement est prévu pour un nombre déterminé de personnes. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants maximum ne peut être dépassé. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement ou emplacement loué. Par ailleurs un bébé est considéré comme une personne à part entière. Toute modification du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée (taxe de séjour, personne supplémentaire...). En cas de déclaration inexacte du client, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

• Le port d'un bracelet ou d'une carte remis à votre arrivée est obligatoire pour tous les clients de Bois Soleil.

Site placé sous vidéo-surveillance, pour des raisons de sécurité et contrôle des accès

Frais de réservation

• Le camping offre les frais de réservation pour tout séjour d'une durée comprise entre 1 et 4 jours. A partir de 5 jours, les frais de réservation s'élèvent à 20€ pour les emplacements campings et 30€ pour les hébergements localifs.

Réservation de groupe

• Toute réservation de plus de 4 emplacements ou hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour sur le camping est considérée comme un groupe.

• Les emplacements ou hébergements proposés sur le site internet marchand du camping sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle.

Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter le camping par téléphone, par e-mail ou via notre rubrique « Contacter » sur notre site internet. Le camping se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

Tarifs et taxe de séjour

Les tarifs des forfaits hébergements et emplacements s'entendent en euros, TVA incluse.

Nos forfaits de base comprennent :

- **Hébergements localifs** : la location de l'hébergement équipé (mobilier, vaisselle, couverture ou couette) pour 2 ou 4 personnes
- **Emplacements camping** : la location de l'emplacement pour 3 personnes et 1 tente ou 1 caravane ou 1 camping-car
- L'accès d'1 véhicule sur l'emplacement ou place de parking
- Les consommations d'eau, gaz et électricité
- L'accès à la piscine, aux sanitaires et infrastructures d'accueil
- Les animations gratuites proposées par le camping, s'il y a lieu

Nos forfaits de base ne comprennent pas :

- Toute prestation non décrite ci-dessus : repas, boissons et autres activités
- Les personnes et véhicules supplémentaires et autres suppléments non compris dans le forfait de base
- Le ménage quotidien et en fin de séjour
- L'assurance annulation
- Les suppléments liés à la pratique de certaines activités
- Les dépenses d'ordre personnel
- Toutes les taxes y compris la taxe de séjour

Taxe de séjour

La taxe de séjour s'applique aux personnes de 18 ans et plus. Son montant est de 0,66€ par personne et par jour.

Toute modification ultérieure de la taxe de séjour ou du taux de TVA applicable survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélatrice du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

Conditions de paiement

Toute réservation sera accompagnée d'un acompte de 25% du montant du séjour, plus les frais de réservation pour les séjours à partir de 5 nuits. Le solde devra être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping pour les hébergements localifs et au plus tard le jour d'arrivée au camping pour les emplacements camping.

Absence de droit de rétraction

Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation, le camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

Annulation et modifications

1. Modification de votre réservation

Le client peut demander la modification de son séjour (dates et/ou type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou email) dans la mesure des disponibilités et possibilités, et jusqu'à 7 jours avant la date d'arrivée prévue. Aucune modification ne sera prise en compte après cette échéance. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante et il ne sera pas possible de bénéficier des promotions ultérieures à sa réservation initiale, la date de la première réservation faisant foi. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation.

Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

2. Annulation du fait du campeur sans assurance

Aucun remboursement ne sera effectué sans souscription de l'assurance annulation du camping.

3. Annulation du fait du campeur avec assurance

Toute demande d'annulation ou interruption de séjour doit faire l'objet d'une notification écrite. Le client sera remboursé selon les conditions de l'assurance souscrite.

4. Annulation du fait du camping

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Assurance annulation

L'assurance annulation et interruption de séjour ne peut être souscrite que lors de la demande initiale de réservation. Le client s'engage à prendre connaissance des conditions générales d'assurance proposées lors de sa réservation initiale. Les conditions générales d'assurance sont consultables à tout moment sur le site internet du camping.

Votre séjour

1. Arrivée

Arrivée et départ le jour de votre choix sauf en juillet-août. Durée minimum obligatoire du séjour variable selon la période et le type d'hébergement, détails sur la brochure et le site internet.

• **Hébergements localifs** : arrivée à partir de 16 heures avec la facture acquittée ou votre confirmation de réservation. À la remise des clés de votre hébergement localif, une caution de 500€ ou 300€ (selon modèle) vous sera demandée pour couvrir les éventuels dégâts du localif, ainsi qu'une caution supplémentaire de 95€ ou 75€ pour couvrir d'éventuels frais de nettoyage en fin de location ; elles sont restituées le jour du départ suivant l'état des lieux. Toute arrivée tardive doit être signalée avant 18 heures afin que le camping puisse prendre ses dispositions.

• **Emplacements camping** : arrivée à partir de 12 heures avec la facture acquittée ou votre confirmation de réservation.

Tout retard sur l'horaire d'arrivée doit être signalé afin de permettre la conservation de l'emplacement. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles dans les 24 heures après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

2. Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du **règlement intérieur** disponible sur le site internet et à la réception du camping. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Départ

• **Hébergements localifs** : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement doit être libéré avant 10 heures du matin. Au minimum la veille du départ le client devra prendre rendez-vous à la réception du camping pour fixer l'heure d'état des lieux de sortie. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté. Tout objet cassé, disparu ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, la caution de 95€ ou 75€ sera retenue.

• **Emplacements camping** : départ au plus tard à 12 heures. Toute parcelle non libérée à 12 heures entraînera une facturation automatique d'une nuit supplémentaire.

Animaux

• En **hébergements localifs**, les animaux sont strictement interdits, ni pendant le séjour, ni en visite journalière.

• En **emplacement camping**, ils sont interdits pendant les mois de juillet et août. Le reste de la saison, les chiens (au nombre de 2 maximum) sont acceptés (exceptés les chiens de la 1ère et 2ème catégorie), moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Leur carnet de vaccination doit être à jour.

Mineurs

Pour des raisons de sécurité, et compte tenu du fait que le terrain de camping ne dépend pas d'un Centre de Vacances et de Loisirs au sens du décret n°2002-883 en date du 3 mai 2002 et n'est pas adapté pour assurer des séjours collectifs ou individuels hors du domicile familial de mineurs de moins de 18 ans, non accompagnés de leurs administrateurs légaux, les mineurs doivent être accompagnés d'au moins d'un de leurs parents ou administrateurs légaux.

Image

Vous autorisez le camping, ainsi que toute personne que le camping souhaiterait se substituer, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour et à exploiter les dites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet du camping - dont Facebook - sur les supports de présentation et de promotion du camping et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du camping et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et sans limitation de temps.

Litige

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou e-mail au gestionnaire du camping.

Médiation

Dans le cadre d'un litige avec le camping, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :

- Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au gestionnaire du camping.

- Envoi d'une copie de ce courrier au service clients à info@bois-soleil.com ou par courrier à **PARC HOTEL BOIS SOLEIL – 2 avenue de Suzac – 17110 SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE**

Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation Medcys, avec un délai d'un mois suite à l'envoi de ces courriers/mails. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant www.medcys.fr ou par courrier : Medcys - 73 Boulevard de Clichy - 75009 PARIS.

Responsabilité du client contractuel

Le client contractuel de l'hébergement ou de l'emplacement (nom du référent indiqué sur le formulaire de réservation) s'engage à utiliser et faire utiliser par les personnes qui l'accompagnent, les équipements et installations des parcs conformément à leurs destinations et usages normaux. Il s'engage notamment à laisser son hébergement ou emplacement dans un bon état lorsqu'il le quitte à la fin du séjour. Toute dégradation des locaux, perte ou destruction des éléments mobiliers qui garnissent les mobil-homes ou les bâtiments publics du parc engage de plein droit la responsabilité de leur auteur. Le client contractuel d'un hébergement ou d'un emplacement est considéré comme personnellement responsable de tous les dommages, pertes, dégradations, troubles ou nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite. Le client contractuel de l'hébergement ou de l'emplacement reconnaît avoir pris connaissance du **règlement intérieur du camping**, et il s'engage à le respecter et le faire respecter par les personnes qui l'accompagnent ou lui rendent visite. Lorsqu'un client trouble ou cause des nuisances aux autres clients ou atteint à l'intégrité des installations communes, le camping se réserve le droit de mettre un terme immédiat à son séjour sans versement d'aucune indemnité et sans préjudice des demandes en réparation que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre. Il en irait de même si le camping devait constater une occupation abusive des hébergements (nombre d'occupants supérieur à la capacité autorisée du localif ou de l'emplacement). Le client atteste qu'il est titulaire auprès de son assureur d'un contrat responsabilité civile couvrant les dommages causés aux biens loués ou confiés (fournir l'attestation).

Responsabilité du camping

En aucun cas le camping n'assume l'obligation de garde des effets et objets personnels dans l'enceinte du parc.

Le client reconnaît expressément que le camping ne pourra être tenu responsable en cas de :

- vol, perte, dommage ou dégradation d'effets personnels de quelque nature qu'il soit, pendant ou suite à un séjour
- panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture définitive ou temporaire de certaines installations du camping lorsque celles-ci sont indépendantes de sa volonté et liées à des cas de force majeure.

• mesures ponctuelles, prises par la direction du camping, de limitation d'accès à certaines installations, y compris vestiaires et piscine, lorsqu'elles sont rendues nécessaires par le respect des normes de sécurité ou des travaux d'entretien périodique.

• dommages causés ou subis par les véhicules des clients stationnant et circulant dans l'enceinte du camping, même dans l'hypothèse où ceux-ci ont été expressément autorisés à y pénétrer.

• communication d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou le site internet du camping concernant le site d'accueil, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement. Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur le site internet du camping sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif.

• modification du programme d'animation ou des activités proposées. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par le camping et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure soient supprimées (raisons climatiques, force majeure ou autres). En basse saison, le camping se réserve le droit de modifier ou supprimer certaines installations, aménagements, prestations ou animations prévus. Pour toute réservation en basse saison, nous vous conseillons de prendre contact avec le camping pour valider ces points.

Informatique et liberté

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, le client est informé que les données nominatives ou à caractère personnel signalées comme étant recueillies dans le cadre de la réservation sont nécessaires à l'exécution de cette dernière. Le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à la cession de ces données à des tiers qu'il peut exercer en s'adressant, par courrier, à

PARC HOTEL BOIS SOLEIL

2 AVENUE DE SUZAC

17110 SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

N° SIRET : 398 357 830 00015

Immatriculé au RC de Saintes sous le N° B398 357 830 94B 154